Emmanuel Macron veut tripler l’amende pour harcèlement de rue à 300 euros

10/01/2022 à 16h51



Emmanuel Macron a déclaré ce lundi à Nice vouloir tripler à 300 euros l’amende pour harcèlement de rue, un acte qui sera qualifié de “délit”, et entend doubler la présence policière dans les transports, dans le cadre d’une future loi sur la sécurité (Lopmi).

www.bfmtv.com